

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 23 du 5 mai 2015



L'essentiel de la semaine

- Stades : G4 pour la majorité, avec des amplitudes de F2 (3%) à G4 fin de floraison
- Ravageurs : maintenir la surveillance des parcelles pour les charançons des siliques. Très peu de pucerons cendrés déclarés. Conditions météo défavorables aux insectes.
- Maladie : les conditions météo sont TRES favorables au développement du sclérotinia. Le risque est très élevé.



Réseau 2014-2015

Le réseau 2014-2015 est actuellement constitué de 70 parcelles. Le BSV pour cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 46 parcelles du réseau ainsi que de remontées terrains.

Stade des colzas

La majorité des parcelles du réseau sont au stade G4 mais avec floraison toujours en cours.

Les fortes précipitations ont accéléré le déflorissement des parcelles les plus en avance (une parcelle à G4 floraison terminée : La Chapelle Saint Sauveur, 71).

Une parcelle du réseau est toujours en retard (stade F2 : Nitry, 89, plantes accidentées et à port buissonnant)

Rappel : un stade est atteint lorsque 50% des plantes sont à ce stade.

Sommaire

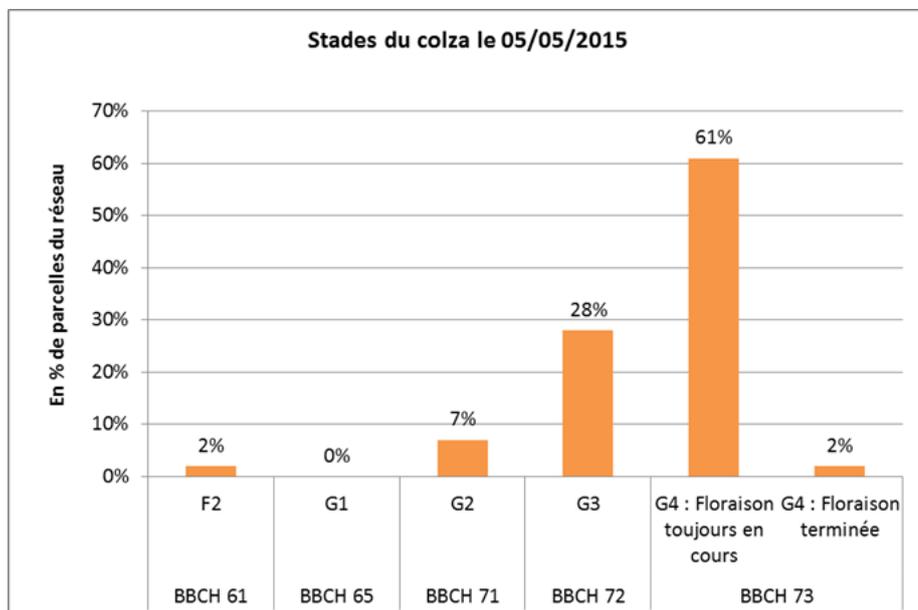
Colza	p 1
Tournesol	p 5
Pois	p 6
Blé	p 8
Orge d'hiver	p 12
Orge printemps	p 14
Maïs	p 15
Moutarde	p 16
Note nationale	p 18



Prévisions météorologiques du mercredi 06 mai au mardi 12 mai 2015 :

La semaine à venir sera une alternance d'averses et d'éclaircies. Quelques journées seront malgré tout bien ensoleillées (jeudi, dimanche) Au niveau des températures, il y aura un léger refroidissement jusqu'à dimanche (mini : 7-9 maxi 17-20) mais elles seront globalement assez douces. Lundi et mardi seront des journées chaudes et ensoleillées (8-9 mini et 22-27 maxi). Source Météo-France

Stades du colza le 05/05/2015





Charançon des siliques

Observations : les charançons des siliques continuent d'être observés mais leur signalement est à la baisse. Aucun signalement de charançon n'est fait sur plus de 80% des parcelles du réseau. Pour les parcelles touchées, leur présence diminue par rapport à la semaine dernière passant en moyenne de 0,3 à 0,5 insecte par plante. Cette moyenne cache une forte hétérogénéité allant de 0,1 à 2 insectes en bordure.

Il est important de bien évaluer le risque à la parcelle.

Il est aussi important de noter que les conditions d'observations des derniers jours ne sont pas favorables à l'insecte ni à son dénombrement au sein des parcelles (pluies/vent)

Période de risque : la période de risque débute avec la formation des premières siliques du stade G2 jusqu'à la fin du stade G4, quand il n'y a plus de jeunes siliques faciles à piquer.

Seuil de nuisibilité : 1 charançon présent en moyenne pour 2 plantes à l'intérieur des parcelles durant la période de risque (G2-G4). (NB : réaliser l'observation sur au moins 20 plantes)



Les dégâts occasionnés par le charançon lui-même sont considérés le plus souvent comme marginaux. **La nuisibilité est causée par les cécidomyies qui utilisent les piqures des charançons des siliques comme portes d'entrées au dépôt de leurs pontes.** Une ponte de cécidomyies engendre souvent la perte d'une silique entière.

Siliques de colza « boursofflées » par la présence de larves de cécidomyies

Photo G. JOLLY – CETIOM

Analyse du risque : Le colza a atteint la période sensible (G2-G4) dans 96% des parcelles du réseau. 20% des parcelles du réseau sont porteuses de charançons cette semaine et le seuil de 0,5 insecte/plante est atteint sur 1 seule parcelle, en bordure.

La fréquence et l'intensité des infestations est faible mais le risque est entier compte tenu du stade sensible du colza. De gros écarts d'infestations s'observent régulièrement entre parcelles d'un même secteur.

La modélisation du vol indique que celui-ci a atteint 100% sur la totalité des stations analysées en région.

Il ne devrait donc plus y avoir d'arrivée d'insectes dans les parcelles, il est donc possible de bien évaluer dans les prochains jours les populations présentes. Il faut cependant attendre une belle journée ensoleillée et sans vent.



Dans le cadre des bonnes pratiques agricoles, il est souhaitable de ne pas appliquer les fongicides en présence d'abeilles, mais plutôt le soir par températures inférieures à 11°C. **Il ne faut pas mélanger fongicides et insecticides.**

Cécidomyies

Les cécidomyies ne sont pas observables directement au champ. Par contre, le modèle ProPlant indique que le vol n'est pour l'instant réalisé qu'en partie.

A la date du 05/05, résultat de l'outil ProPlant Expert (option : lieu non exposé au vent)

Stations météo.	Date de début du vol	% du vol réalisé
Dijon - Longvic	12/04/2015	63%
Auxerre	10/04/2015	70%
Nevers	12/04/2015	72%
Macon	10/04/2015	90%

Pucerons cendrés du chou

Les pucerons cendrés se font très discrets.

Sur les 36 parcelles ayant fait l'objet d'une observation, 1 a révélé la présence de pucerons cendrés (Vignoles, 21)

Le seuil de nuisibilité est fixé à 2 colonies par m² pour une période de risque qui s'étend de la montaison à la formation des siliques (courant G4).

Les pluies des derniers jours ainsi que la baisse des températures sont défavorables à l'extension des pucerons cendrés dans les prochains jours. Le risque est actuellement faible à l'échelle régionale.

Il est conseillé de maintenir la surveillance en inspectant tout particulièrement les bordures de parcelles là où les colonies de pucerons ont tendance à s'installer et se multiplier.

Sclérotinia

Observations : la mise en place des « kits fleurs » s'est poursuivie sur une partie des parcelles du réseau. A ce jour, 37 résultats sont disponibles. Seules 9 parcelles n'affichent pas une contamination à risque des pétales de fleurs (résultat « positif » sur 30% des fleurs prélevées).

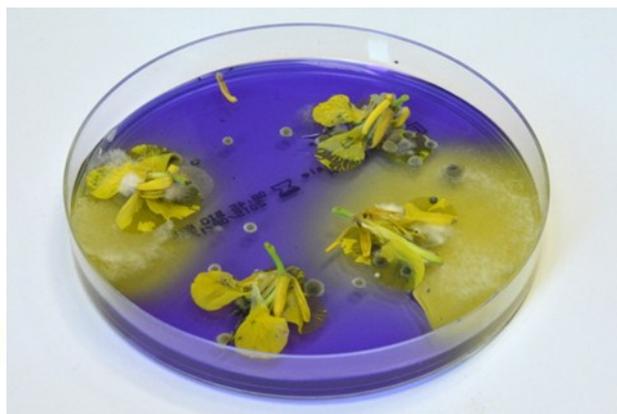


Photo L. JUNG, Cetiom
Kit Fleurs, 50% positif



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 23 du 5 mai 2015

Résultats kit pétales du 21/04/2015

Commune	Département	% tests positifs
NITRY	89	7,5
SAINT-FLORENTIN	89	12,5
BAZARNES	89	20
SIMARD	71	25
SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE	71	25
SALIGNY	89	27,5
SENNECEY-LE-GRAND	71	27,5
VIGNOLES	21	30
SAINT CYR LES COLONS	89	33
CUY	89	42,5
JALLANGES	21	42,5
ETAIS LA SAUVIN	89	47
LA CHARITE-SUR-LOIRE	58	50
CORCELLES-LES-CITEAUX	21	55
SAINT-VALERIEN	89	56,6
SAULON-LA-RUE	21	60
PERCENEIGE	89	65
ALLUY	58	70
ENTRAINS-SUR-NOHAIN	58	70
CHAMPLOST	89	92,5

Résultats kits pétales du 28/04/2015

Commune	Département	% tests positifs	% tests refaits positifs
BUXY	71	7,5	
THENISSEY	21	20	
THOREY-SOUS-CHARNY	21	30	
LA COLLANCELLE	58	37,5	
LUX	21	37,5	
BLANZY	71	37,5	
BRETIGNY	21	40	
IRANCY	89	55	
VENOY	89	55	
DONZY	58	60	
CHARMOY	89	67,5	
BUSSY-EN-OTHE	89	77,5	
NITRY	89	85	
SAINT-REMY	21	87,5	
PLANAY	21	100	
SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE	71	douteux	52,5

Résultats kits fleurs du 05/05/2015

Commune	Département	% tests positifs
IZEURE	21	16,7

Période de risque : le stade G1 est le stade de début de la période de risque. Il correspond souvent à la chute des premiers pétales sur les feuilles. A partir de là, le champignon pourra coloniser la feuille puis la tige de colza. Attention, la date de ce stade peut varier d'une parcelle à l'autre.

Seuil de nuisibilité : il n'existe pas pour le sclérotinia du colza de seuil de nuisibilité étant donné que la protection est préventive.

Analyse du risque : près de 97% des parcelles du réseau sont encore dans la phase de prise en compte du risque sclérotinia. Compte tenu des conditions climatiques de l'année et des résultats des kits fleurs, le **risque élevé est confirmé. La pression sclérotinia est très importante et elle perdure tant que la floraison n'est pas terminée.**

Cas 1 : parcelles non protégées à ce jour, le risque est élevé à très élevé



Cas 2 : parcelles déjà protégées, le risque est faible à moyen à ce jour





Tournesol

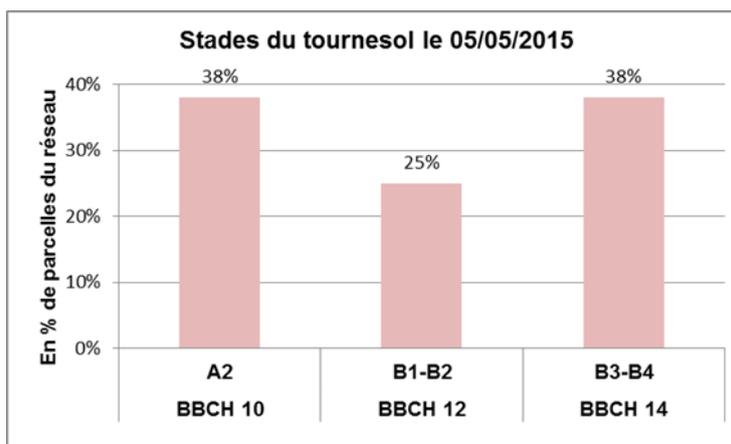
L'essentiel de la semaine :

- Stades allant de A2 à B2-B3
- Présence de dégâts d'oiseaux et de limaces sur les parcelles du réseau
- Pucerons : à surveiller

Réseau 2015

Le réseau est en place. Actuellement 8 parcelles ont été saisies.

3 parcelles du réseau sont au stade A2, 2 sont à B1-B2 et 3 sont à B3-B4.



BBCH	Définition BBCH	Stades opérationnels retenus Groupe Harmonisation 24-07-13 & Commentaires en italique	Libellés courts Validés 240713
		Avant culture <i>Besoin pour caractériser par exemple observations limaces avant implantation</i>	Avant culture
00	graine sèche (akène)	Semis	Semis
01	début de l'imbibition de la graine	Germination	A0
09	levée: hypocotyle et cotylédons percent la surface du sol	Apparition des hypocotyles en crosse	A1
10	cotylédons complètement étalés	Emergence des cotylédons	A2
12	première paire de feuilles étalées (stade 2 feuilles opposées)	La première paire de feuilles opposées apparaît entre les cotylédons et mesure environ 4 cm de long ; les pétioles sont visibles du dessus.	B1 - B2
14	deuxième paire de feuilles étalées (stade 4 feuilles)	La seconde paire de feuilles opposées apparaît et mesure environ 4 cm de long ; les pétioles sont visibles du dessus.	B3 - B4

Les conditions climatiques exposent les plantes de tournesol à divers ravageurs (oiseaux, limaces, tipules) et à des risques de phytotoxicité (dés herbants en présence de beaucoup d'eau)

50% des parcelles observées signalent des dégâts de limaces.

43% des parcelles observées signalent des dégâts d'oiseaux.

Des pucerons verts du prunier sont signalés dans 50% des parcelles avec des niveaux d'infestation en moyenne de 30% de pieds avec pucerons (de 20 à 40% de plantes avec pucerons).



Pois

L'essentiel de la semaine :

- Pois d'hiver : floraison
- Pois de printemps : stade 7-8 feuilles.
- Thrips/Sitones : fin du stade de sensibilité pour l'ensemble des parcelles.
- Anthracnose : à surveiller sur pois d'hiver.

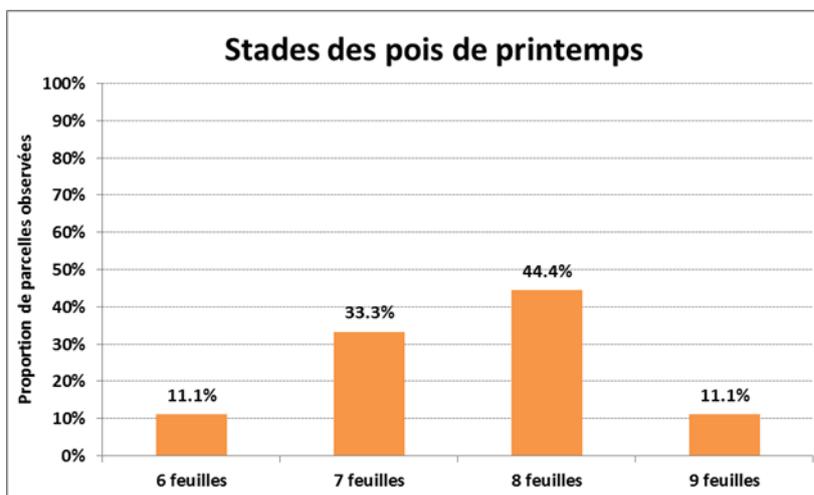
Réseau 2014-2015

Le réseau 2014-2015 est actuellement 9 parcelles de pois de printemps pour le réseau inter-régional Bourgogne, Champagne-Ardenne et Lorraine. Le BSV pour cette semaine est réalisé à partir d'observations faites sur 9 parcelles du réseau.

Stade des pois

Pois d'hiver : floraison.

Pois de printemps : 78 % des parcelles sont au stade 7-8 feuilles comme le montre le graphique ci-après.



Thrips/Sitones

Le stade de sensibilité à ces ravageurs est dépassé.

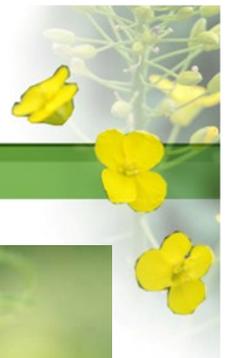
Pucerons verts

Pois d'hiver : cette semaine aucune observation n'est signalée.

Pois de printemps : rien à signaler.

Stade d'observation :

Les pucerons verts doivent être surveillés depuis le stade Début floraison jusqu'au stade fin floraison + 2-3 semaines.



Seuil de nuisibilité : environ 30 pucerons/tige

La tour à Puceron n'a fait aucune capture depuis deux semaines, ce qui confirme les observations terrain.



Pucerons verts sur pois (crédit : A MOUSSART, CETIOM)

Anthraxnose

2 parcelles flottantes

Pois d'hiver :

L'ascochytose est une maladie foliaire s'installant à la base des tiges et avec des ponctuations foncées sur les feuilles. Cette semaine l'ascochytose est signalée, avec 40% du feuillage inférieur touché, présence de nécrose en bas de tige et quelques tâches sur la partie supérieure du feuillage.

Stade d'observation :

Les symptômes d'ascochytose doivent être surveillés :

- depuis le stade 9 feuilles jusqu'au stade fin floraison pour les pois d'hiver ;
- depuis le stade Début floraison jusqu'au stade fin floraison pour les pois de printemps.

Analyse de risque :

Pois d'hiver : Le retour des pluies puis d'un climat chaud est très favorable à l'évolution de la maladie sur l'ensemble de la plante et à la sortie rapide de pycnides. Le risque pour les parcelles de pois d'hiver est modéré.

Pois de printemps : Rien à signaler.



Anthraxnose sur pois
(crédit : A MOUSSART, CETIOM)

Botrytis

Le botrytis ou pourriture grise est une maladie qui s'installe d'abord sur les pétales, puis sur les gousses entraînant la pourriture de celles-ci. Cette semaine aucune observation n'est signalée.

Stade d'observation :

Les symptômes de botrytis doivent être surveillés depuis le stade Début floraison jusqu'au stade fin floraison.



Botrytis sur gousse
(crédit : A MOUSSART, CETIOM)

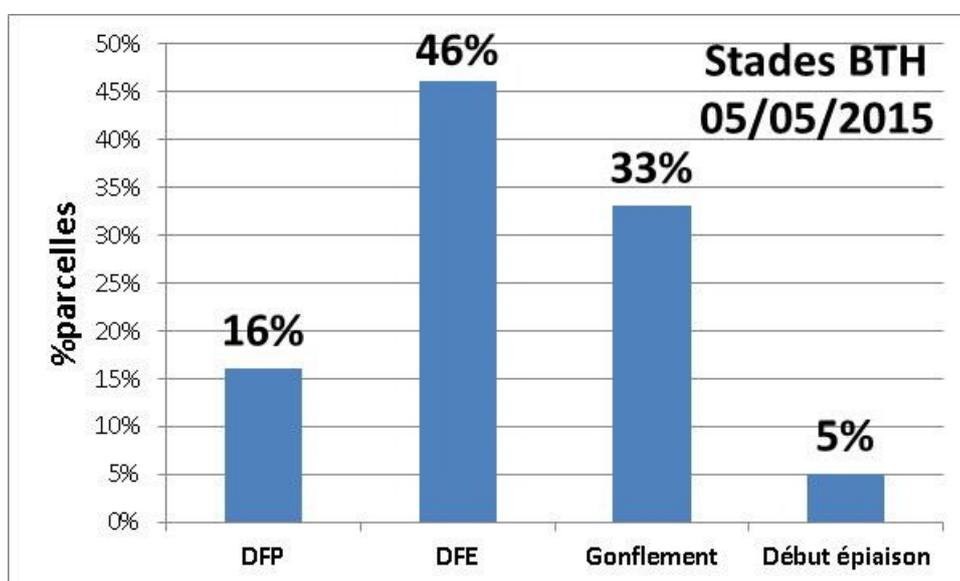


BLE TENDRE

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 37 parcelles (13 dans l'Yonne, 5 dans la Nièvre, 11 en Côte d'Or et 8 en Saône et Loire).

Près de 80% des parcelles du réseau sont entre les stades dernière feuille étalée et gonflement.



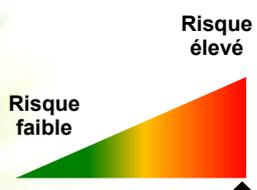
Rouille jaune

Depuis la fin de semaine dernière, des cas d'attaque de rouille jaune sont souvent identifiés dans toute la région. La maladie est observée dans une parcelle du réseau, en Plaine de Dijon.

A partir du stade 1 nœud, le seuil de nuisibilité est atteint dès l'apparition des premières pustules dans la parcelle.

Toutes les parcelles sont à surveiller, même celles avec des variétés jugées tolérantes.

En présence de symptômes, le risque est maximum.





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 23 du 5 mai 2015

Blé tendre : Échelle des résistances variétales à la rouille jaune -2014/2015 (Choisir - Guide de préconisation régionale - Intervention de printemps)

Les plus résistants

Références						Nouveautés
Résistants	(CH NARA)	(SY MATTIS) (NOGAL)	CALUMET CALABRO RGT VENEZIO	LAVOISIER (LENNOX) SOLOGNAC	MATHEO (SOLVEIG) THALYS	GRANAMAX (ENERGO) TOBAK
BERMUDE	AREZZO PAKITO	APACHE SOKAL	CELLULE (CALISOL)	FRUCTIDOR DESCARTES	SOLEHIO VALDO	SY MOISSON
Assez résistants	PREMIO (AUBUSSON)	FLUOR (ALTAMIRA) HYBERY ARKEOS (AZZERTI) (MUSIK)	HYCROP ATOUPIC DIAMENTO AYMERIC ARMADA DIDEROT LITHIUM	HYBIZA RGT AMPIEZZO FALADO MEMORY ASCOTT MANDRAGOR PATRAS	RUBISKO JOKER SONYX BERGAMO (HYPOD)	TORP HYTECK OREGRAIN (NORWAY)
Moyennement sensibles	KORELI GONCOURT HYSTAR	(EUCLIDE) CHEVRON EXPERT SELEKT	BOREGAR ACCROC BAROK (ILLICO)	MEETING GRAPELI AMIFOR (SOBRED)	STARWAY KUNDERA LYRIK SOLKY	RGT KILIMANJARO
Assez sensibles	LEAR (SPONSOR)	ALLEZ Y (SOLLARIO)	(BRENTANO) RECIPROC	ESPART	(FIGARO)	RGT PERCUTO
Sensibles		(PALEDOR)	ADDICT	HYFI	RONCARD	TENTATION
Très sensibles		ALIXAN	ALTIGO TRAPEZ (QUALITY) (HYSUN) EPHOROS	(ADHOC) BELEPI CONEXION (JB ASANO) FAIRPLAY	(TIEPOLO) MODERN IONESCO (PIRENEO) HYWIN	STADIUM LAURIER

Les plus sensibles

() : à confirmer

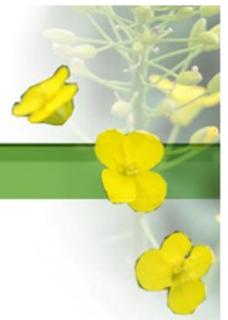
Source : essais pluriannuels ARVALIS et partenaires, 50 en 2014

La septoriose

Le risque septoriose est à prendre en compte à partir du stade 2 nœuds.
L'objectif du raisonnement de la protection contre cette maladie est de conserver sains le plus longtemps possible les deux dernières feuilles.



Photo : Luc Pelcé - ARVALIS



Méthode de notation des symptômes de septoriose et seuil de risque

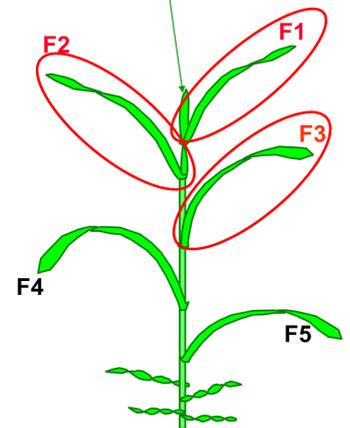
1^{ère} étape : prélever 20 plantes disséminées dans la parcelle et ne conserver que le maître-brin.

2^{ème} étape : sur chaque maître-brin, repérer **les 3 dernières feuilles déployées du moment**, notées F1, F2 et F3, comme sur le schéma ci-contre.

3^{ème} étape : si le blé est à **2 nœuds**, compter le nombre de **F2 touchées par la septoriose** (F4 définitive). Ramener le résultat en %.

Si le blé est à **dernière feuille pointante**, compter le nombre de **F3 touchées par la septoriose** (F4 définitive). Ramener le résultat en %.

Feuille pointante *pas comptée*
car non encore déployée



Le seuil de risque est atteint, sur variétés sensibles, quand 20 % des feuilles du moment (F2 déployée à 2 nœuds et F3 déployée à dernière feuille pointante) sont touchées par la septoriose.

Ce seuil s'établit à 50% sur variétés tolérantes.

En zone non traitée, la septoriose est observée dans 70% des parcelles sur les feuilles basses, en particulier les F3 et F4 définitives, en progression depuis la semaine dernière.

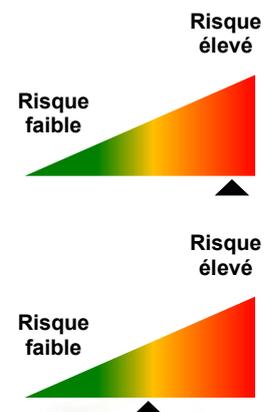
Au moins 50% des parcelles observées montrent la septoriose sur F4 définitives au-delà de 20% de surface atteinte.



SI ON SE RESUME :

→ Dans les situations non protégées et/ou avec symptômes sur F3 du moment, le risque est élevé.

→ Dans les autres situations, le risque est modéré mais devra être réévalué au cours de la semaine à venir.



Du côté des autres maladies du feuillage

La rouille brune est identifiée dans 1 parcelle cette semaine dans le réseau, au nord de l'Yonne.

L'oïdium est identifié dans 2 parcelles dans l'Yonne.

Par ailleurs, les premières taches physiologiques apparaissent consécutivement aux amplitudes thermiques enregistrées ces derniers temps. 70% des parcelles observées cette semaine sont concernées. **Ces taches sont localisées sur le haut du feuillage**, à ne pas confondre avec de la septoriose cantonnée sur le bas de la plante.

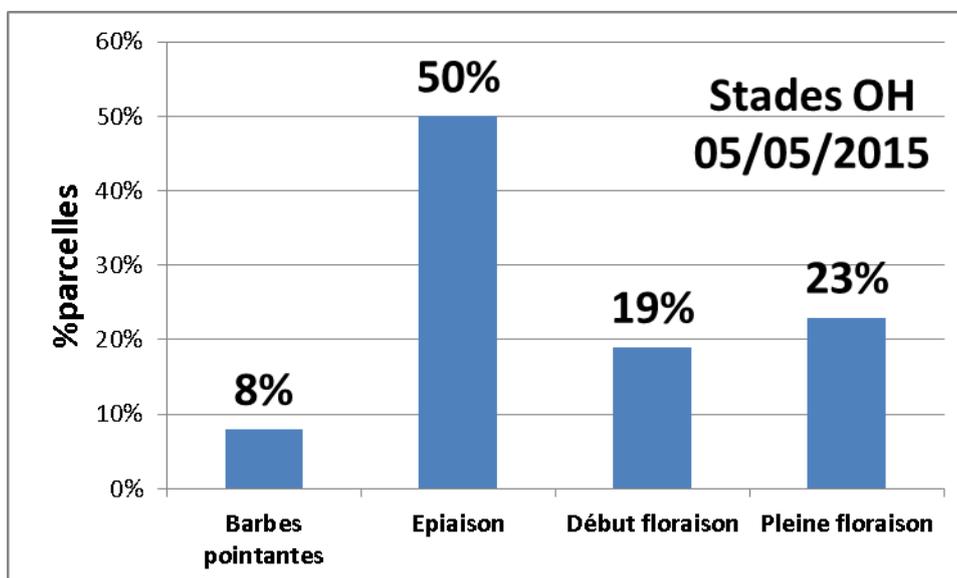


ORGES D'HIVER et ESCOURGEONS

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 25 parcelles (8 dans l'Yonne, 4 dans la Nièvre, 10 en Côte d'Or et 3 en Saône et Loire).

Presque toutes les parcelles sont épiées. Les plus précoces, plus de 40%, ont débuté la floraison.



Les maladies du feuillage

A ce jour, les principales maladies des orges d'hiver sont déjà identifiées dans le réseau d'observation, sur la zone non traitée :

- La rhynchosporiose dans 40 % des parcelles observées, sur F3 définitive, est stable depuis la semaine dernière. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : ISOCEL, ETINCEL et CASINO.
- L'helminthosporiose teres dans 56% des parcelles observées, en progression par rapport à la semaine passée. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : ESTEREL, CASINO, AMISTAR, KETOS, TOUAREG et ABONDANCE.
- l'oïdium dans 7% des parcelles observées, n'évolue plus depuis deux semaines. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : PASSEREL, AMISTAR et CERVOISE.
- la rouille naine dans 25% des parcelles observées, n'évolue pas depuis la semaine dernière. Les variétés les plus sensibles à cette maladie sont : ESTEREL, PASSEREL, VOYEL, AMISTAR et SY BAMBOO.

Rhynchosporiose Estérel
H.Martin / SeineYonne
Le 08/04/2015





BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 23 du 5 mai 2015

Plus globalement, les variétés se distinguent entre elles selon le niveau de dégâts causé par les maladies du feuillage. Avec 44% des situations ne présentant pas de symptômes d'helminthosporiose teres, la variété ETINCEL a un bon comportement.

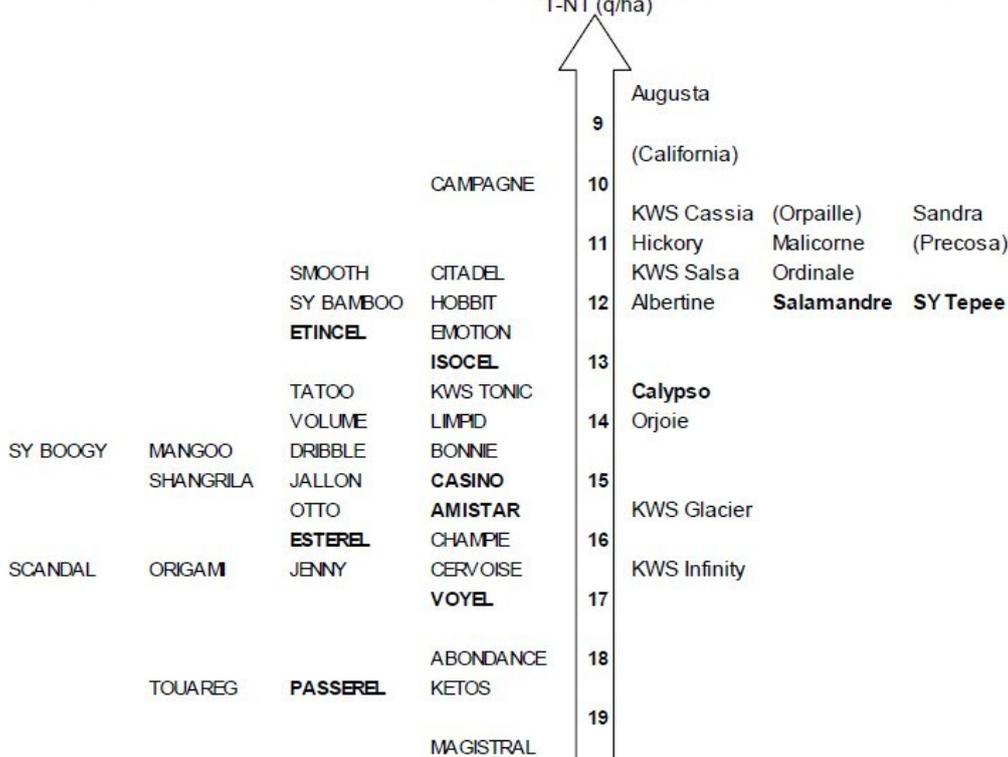
Nuisibilité des maladies ou écarts Traité – Non Traité

Ces nuisibilités sont calculées sur des moyennes pluriannuelles d'essais France entière, dans un contexte généralement dominé par l'helminthosporiose.

ESCORGEONS

Les plus résistantes
T-NT (q/ha)

Orges 2 rangs



Les plus sensibles

En gras : variétés à orientation brassicole

() : à confirmer

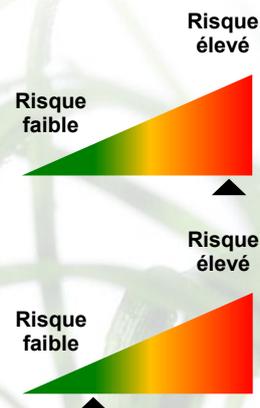
Source : essais pluriannuels, 17 essais 2014

ARVALIS - Institut du végétal



SI ON SE RESUME :

- Dans les situations non protégées ou protégées depuis plus de 15-20 jours, le risque est élevé.
- Pour les parcelles déjà protégées depuis moins de 15 jours, le risque est modeste mais devra être réévalué dans une semaine.



Au-delà du stade début floraison, les produits fongicides perdent de leur efficacité.

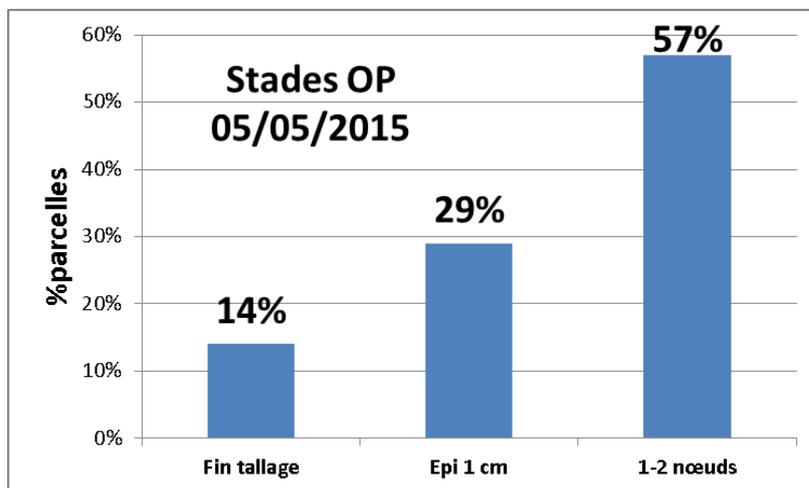


ORGE DE PRINTEMPS

Les parcelles

L'analyse de risque repose cette semaine sur l'observation de 7 parcelles (3 dans l'Yonne, 2 dans la Nièvre et 2 en Côte d'Or).

Plus de la moitié des parcelles est au stade 1 à 2 nœuds.



Les maladies

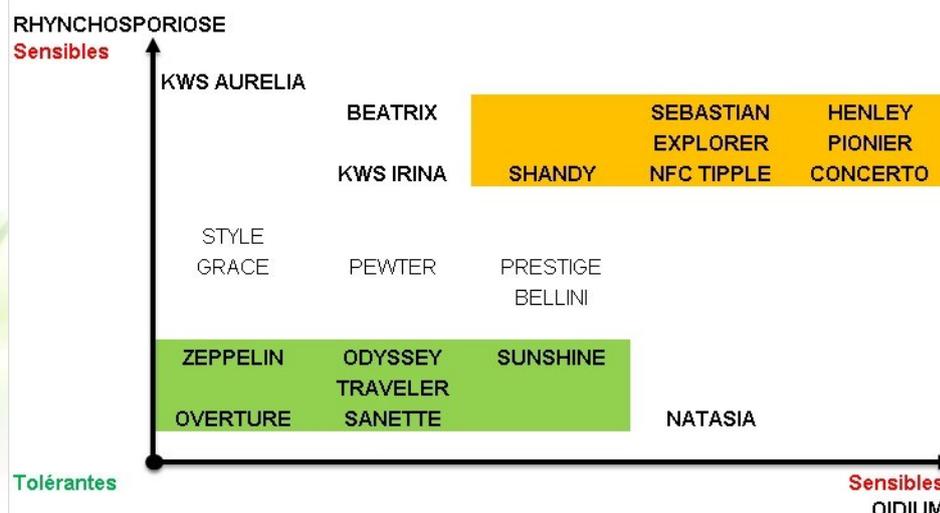
A partir du stade épi 1 cm, l'analyse du risque maladie prend tout son sens.

Parmi les maladies précoces à considérer dès maintenant, dans la zone non traitée :

- La rhynchosporiose est présente dans 57% des situations sur la F3 du moment.
- L'oïdium est présent dans 43% des situations sur F3 du moment.

Les variétés les plus sensibles à une, ou ces deux maladies, sont les plus concernées. En rappel, ci-dessous, le comportement des variétés tel qu'il est connu à ces deux maladies (source ARVALIS) :

Comportement des variétés d'orges de printemps vis-à-vis de la Rhynchosporiose et de l'Oïdium

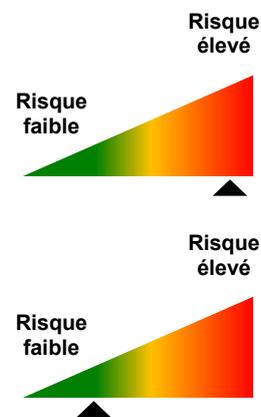


L'helminthosporiose Teres reste discrète.



SI ON SE RESUME :

- Dans les situations présentant des symptômes de rhynchosporiose et/ou d'oïdium sur une des 3 dernières feuilles, le risque est élevé.
- Dans les autres situations, le risque est modeste mais devra être réévalué dans une semaine.



Le réseau d'observation commence à se mettre en place. Au 5 mai, il est constitué de 15 parcelles : 2 situées en Côte d'Or, 2 dans la Nièvre, 10 en Saône et Loire et 1 dans l'Yonne.

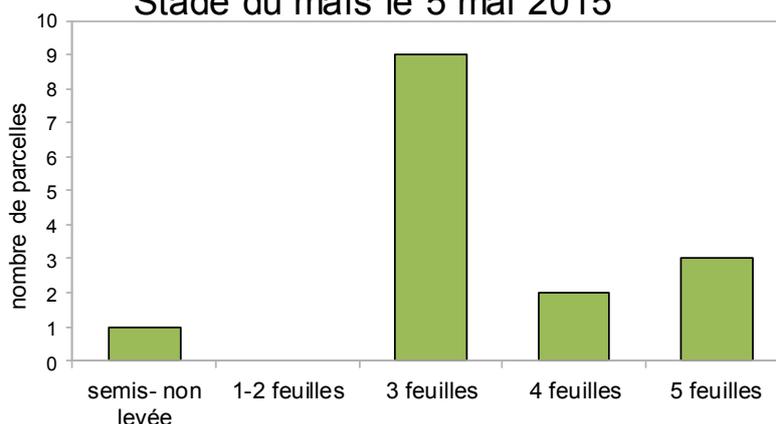
Date de semis - stades et état des cultures

Comme en 2014, les semis ont pu commencer très précocement.

Les faibles pluviométries de mars et avril associées aux températures très clémentes ont permis de débiter précocement les semis ; à partir du 8 avril pour les secteurs les plus précoces. Au 15 avril, la moitié des semis était réalisée. A ce jour, il reste moins de 10 % des surfaces de maïs à implanter.

Les pluies abondantes et régulières du 1^{er} au 3 mai assurent les dernières levées. Beaucoup de parcelles souffrent de l'excès d'eau ou sont inondées dans la vallée de la Saône, du Doubs, de la Loire, les vallées de l'Yonne et dans beaucoup de petites vallées (plus de 2000 ha inondés en Bourgogne)

Stade du maïs le 5 mai 2015





Les semis du 9 au 20 avril atteignent tous le stade 3 à 5 feuilles. Les derniers semis réalisés la semaine dernière sont en train de lever.

Bioagresseurs

2 parcelles sur 15 présentent des attaques de limaces faibles (moins de 20 % des pieds touchés). Le retour des pluies pourrait favoriser les dégâts de limaces, la surveillance des parcelles s'impose jusqu'au stade 5-6 feuilles du maïs, en particulier dans les situations à risque : préparations de sol grossières, présence de résidus de cultures en surface ou intercultures détruites tardivement, bordures de bois et haies, parcelles régulièrement sujettes à des dégâts de limaces. Quelques dégâts d'oiseaux sont signalés sur une parcelle (en Saône et Loire)



MOUTARDE BRUNE D'AUTOMNE

Toutes les parcelles de moutarde sont en fleur. Les conditions climatiques humides et douces actuelles sont favorables au développement des maladies.

Le réseau d'observation

Le réseau est constitué de 10 parcelles sur la région Bourgogne, cette semaine 9 parcelles ont été observées, 2 dans l'Yonne, 2 en Saône et Loire et 5 en Côte d'or (1 Auxois, 1 Châtillonnais et 3 en Plaine dijonnaise)

Stade de la culture

- 10 % des parcelles sont au stade premières fleurs ouvertes (F1)
- 20 % des parcelles sont au stade chute des premiers pétales, les premières siliques sont inférieures à 2 cm de longueur (G1)
- 70 % des parcelles sont au stade, les 10 premières siliques mesurent entre 2 et 4 cm (G2)

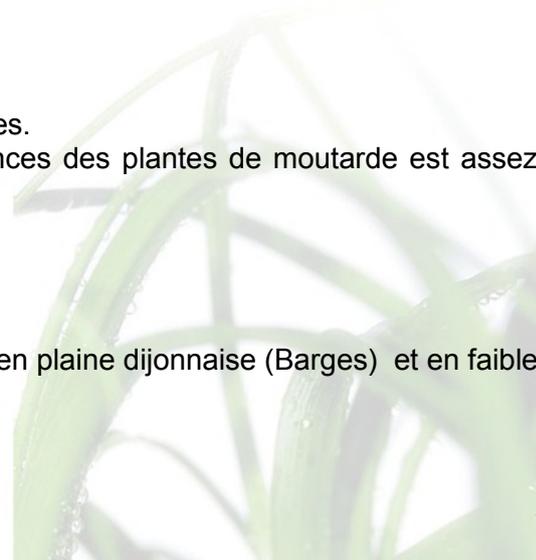
Méligèthes

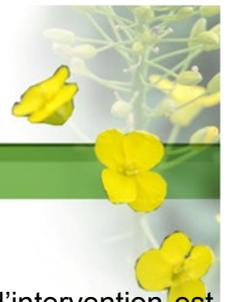
Dans toutes les parcelles, nous constatons la présence de méligèthes. Cependant, le nombre de méligèthes présentes sur les inflorescences des plantes de moutarde est assez faible, le risque est faible à nul.

Charançons des siliques

La présence d'individus est signalée uniquement dans une parcelle en plaine dijonnaise (Barges) et en faible quantité (moins de 5 % des plantes porteuses).

Le risque est faible.





Seuil de nuisibilité :

A partir de la présence de siliques, le charançon des siliques peut être nuisible. Le seuil d'intervention est atteint lorsque 50 % des plantes sont porteuses d'au moins un individu. Cet insecte arrive par le bord des parcelles, en cas de présence et si le seuil est atteint, une intervention uniquement sur le pourtour de la parcelle peut être suffisant.

Maladie

Le climat doux et humide pendant la floraison est favorable au développement rapide des maladies, en partie celle de la rouille blanche qui s'apparente fortement à la famille des mildious.

La présence «**Rouille blanche des crucifères**» avec déformation de la hampe principale se généralise dans l'ensemble des parcelles de la plaine dijonnaise.



(Source : J GERVAIS)

En cas de présence constaté, il est souhaitable de renouveler son intervention fongicide 10 à 14 jours après le dernier passage.

NOTE NATIONALE BSV page suivante: Introduction de produits phytopharmaceutiques étrangers pour usage personnel - Rappel de l'obligation de déclaration.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne et rédigé par ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA 21 - CA 58 - CA 71 - CA 89 - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - MINOTERIE GAY - SEPAC - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - SAS BRESSON - AGRIDEV - AGRI SUD EST - TEOL - SEINEYONNE - CAPSERVAL - SENOGRAIN - SARL LEGUY - AMDIS.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

« Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018 »

Source : DGAL-SDQPV – 21 avril 2015

Introduction de produits phytopharmaceutiques étrangers pour usage personnel

Rappel de l'obligation de déclaration

L'introduction pour usage personnel de produits phytopharmaceutiques autorisés dans d'autres états membres de l'UE est possible sous réserve du respect de conditions strictes, à savoir :

- Chaque spécialité commerciale concernée doit avoir obtenu un permis de commerce parallèle délivré par le Ministère chargé de l'Agriculture. (liste des produits autorisés sur <http://e-phy.agriculture.gouv.fr/>)
- Chaque introduction doit faire l'objet d'une déclaration préalable auprès du préfet de région (DRAAF-SRAL), au moins 20 jours avant la date d'entrée prévue en y indiquant les quantités introduites et la date d'arrivée sur le territoire.
- Sauf en cas de refus notifié par le préfet (DRAAF SRAL) dans un délai de 15 jours post-déclaration, le demandeur doit également indiquer cette introduction auprès de son Agence de l'eau pour acquittement de la Redevance pour Pollution Diffuse (RPD). Cette déclaration mentionnera les noms et quantités des produits introduits (formulaire disponible sur : <http://redevancephyto.developpement-durable.gouv.fr>)

Les agents du ministère chargé de l'Agriculture (DRAAF-SRAL, BNEVP) diligentent déjà de nombreux contrôles sur le terrain.